

Le CMP de Saint Fons

... dans le système de santé

Le CMP de Saint Fons
fait partie de l'organisation
du service public sectorisé
de psychiatrie.

Il est rattaché à l'hôpital
Saint Jean de Dieu.

Les soins dispensés au CMP
sont financés directement
et en totalité par la Sécurité
sociale. Vous n'aurez donc
pas à faire l'avance des frais.



CMP Saint Fons

5 rue Antoine Gravallon
69190 Saint Fons

Accès de la structure

Bus : lignes TCL C12, C12 express, 93
et navette municipale
(arrêt Parmentier)

Commune desservie : Saint Fons

Centre Médico Psychologique

de Saint Fons

5 rue Antoine Gravallon
69190 Saint Fons

Tél. : 04 78 70 67 06
Fax : 04 78 70 64 17

Un Centre Médico Psychologique c'est...

- > Un lieu de prévention et de soins psychiques, pour enfants et adolescents de 0 à 16 ans.
- > Un lieu d'accueil et d'écoute pour répondre à toute demande de soin, d'information, de conseil et d'orientation en matière de santé psychique.
- > Une structure qui coordonne des actions de prévention et d'éducation pour la santé.

Pourquoi venir au CMP ?

- > Des difficultés à l'école et/ou à la maison sont souvent les raisons qui conduisent les parents à emmener leur enfant au centre médico-psychologique de Saint-Fons. Nous les accueillons à leur demande, conseillés éventuellement par un professionnel de santé ou par l'école, un service social, la justice...
- > Ces difficultés peuvent se manifester sous diverses formes : troubles du langage, de la lecture, de l'écriture, de la motricité, du comportement, de l'alimentation ou du sommeil, ou encore troubles relationnels, affectifs et psychologiques. Autant d'éléments qui perturbent les relations avec l'entourage.

Quelle prise en charge pour votre enfant ?

- > Un(e) pédopsychiatre ou un(e) psychologue vous reçoit pour aborder sereinement ce qui vous préoccupe, prendre en compte les difficultés de votre enfant et trouver ensemble des solutions.
- > Après plusieurs rencontres et, selon les cas, à l'issue d'un bilan orthophonique, psychomoteur, cognitif ou psychologique, nous définissons avec vous quel soin est le plus adapté pour votre enfant (individuel, familial ou de groupe). Il arrive parfois que quelques consultations suffisent.
- > Pour assurer une meilleure qualité de prise en charge, nous ouvrons un dossier de soins pour chaque enfant.
- > Un suivi infirmier et un accompagnement social peuvent également vous être proposés.

Qui d'autre peut vous aider ?

- > Un interprète est à votre disposition si besoin.
- > Des associations de parents, comme l'UNAFAM, l'ADAPEI ou encore l'association Les Enfants de l'Espoir peuvent vous apporter soutien et conseils. Des plaquettes de présentation de ces associations sont disponibles au CMP.

En cas de réclamation ou d'observation, vous pouvez vous adresser au médecin responsable du centre médico-psychologique ou solliciter un rendez-vous auprès du médecin-chef.

Confidentialité

L'équipe soignante est tenue au secret professionnel. C'est dans le respect de ce dernier que des rencontres, en accord avec la famille, peuvent avoir lieu avec d'autres professionnels de santé et partenaires.

Des données concernant votre enfant sont également transmises au médecin responsable de l'information médicale de l'établissement. Elles sont traitées dans le strict respect des règles de confidentialité.

Conformément à la loi du 06/01/78 relative à l'informatique et aux libertés, vous disposez d'un droit d'accès aux informations concernant votre enfant.